

## Communiqué

Lévis 13 avril 2017

### **La vente des espaces Rabaska : l'ombre d'Énergie Est et le poids de la spéculation foncière**

Réaction préliminaire du GIRAM relativement à l'option d'achat des espaces Rabaska par le Port de Québec

En dépit du peu d'information transmise par le PDG du Port, monsieur Mario Girard, dans Le Soleil du 13 avril, deux éléments retiennent l'attention.

1/ « Il n'y en a pas de projet encore ».

Comme pour Beauport 2020, des hypothèses et des énoncés vagues de la part de monsieur Girard. Une « opportunité de réserver cet espace-là pour des développements éventuels futurs »... « Pas de démarchage pour un projet pétrolier pendant une période de cinq ans ».

Sur ce premier point, le GIRAM réitère une opinion déjà émise par le passé : le relief assez difficile des lieux laisse finalement peu de place à d'éventuelles opérations de manutentions portuaires telles que le transit de conteneurs ou de produits semi finis. Ceci, parce que ces terrains n'offrent que très peu d'espace de déchargement en littoral. Il faut prévoir une jetée de quelque 600 mètres pour rejoindre l'eau profonde et il y a aussi cette falaise qui se dresse tout droit devant, puis cette importante voie nationale en plein milieu des terrains (Route 132).

Ces contraintes militent fortement en faveur du scénario vrac liquide. Exactement le modèle Valero et celui du défunt projet Rabaska (GNL). Géographie des lieux oblige. Le seul qui à terme, prend du sens sur ces espaces et ce, malgré que monsieur Girard clame haut et fort et « jure » même, que l'option pétrole est évacuée « pendant une période de cinq ans ».

## 2/ Le port de Québec, entremetteur corporatif?

En matière d'opérations financières, un entremetteur est une personne mettant en relation d'autres personnes qui souhaitent réaliser entre elles des opérations commerciales. Cinq ans d'attente, c'est long, mais court en même temps. C'est à peu près le temps qu'il faudra pour savoir si TransCanada aura le feu vert pour aller définitivement de l'avant avec son projet Énergie Est (dont le tracé est à faible distance des terrains Rabaska). Deux consortiums sont ici en présence et ils sont en compétition dans cet univers du transport des hydrocarbures. Le hasard a fait qu'Enbridge soit devenu propriétaire du terrain Rabaska et que son concurrent TransCanada soit promoteur du pipeline Énergie Est. Pour satisfaire les intérêts financiers de chacun, rien de plus utile et opportun que cette offre du Port de Québec.

## 3/ Une transaction très payante pour Rabaska

Le GIRAM rappelle comment un simple décret du gouvernement Charest (en mettant la CPTAQ sous tutelle) a fait exploser la valeur de cet espace. De façon étonnante, c'est une fois que le projet Rabaska soit tombé dans les limbes que le qu'on a procédé aux acquisitions des terres. De décembre 2007 à mars 2009, 85 hectares ont été achetés, et au printemps 2010, 190 hectares supplémentaires, en vertu d'une loi privée spécifiquement rédigée pour permettre au promoteur l'achat de superficies supplémentaires sans la contrainte de la protection du territoire agricole.

Ces transactions totalisent environ 275 hectares, un espace gigantesque si on compare avec ce que requerrait à l'époque, le compétiteur TransCanada promoteur d'Énergie Cacouna qui lui, avait identifié un besoin de 25 hectares pour un projet de capacité équivalente.

## 4/ Une opportunité (ou une astuce) pour se soustraire aux lois du Québec et à un examen du BAPE?

En devenant propriété du port de Québec cet espace devient « fédéral ». Selon un jugement de la Cour supérieure, ni le gouvernement du Québec, ni la ville de Lévis ne pourront donc y exercer quelques pouvoirs. Si l'hypothèse d'un terminal pétrolier d'exportation devait s'avérer au terme des cinq années, il en résulterait qu'un gigantesque projet d'entreposage et de transport d'hydrocarbures échapperait à l'examen du BAPE. L'avertissement solennel lancé aujourd'hui par le ministre de l'Environnement David Heurtel pourrait ne pas avoir beaucoup de poids dans les circonstances.

Quant à la Ville de Lévis, un simple petit dossier d'aéroport privé est là pour lui rappeler qu'en cette matière, elle n'a rien à dire.

**Pierre-Paul Sénéchal**

Président, GIRAM